

# LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne des 14, 15 et 16 Février 2024



## Discours de politique générale

Les mobilisations agricoles de ce début d'année ont donné de l'écho à une colère qui peinait jusqu'ici à se faire entendre. En Bretagne, pêcheurs et agriculteurs ont uni leur forces pour témoigner d'une détresse commune. Rien d'étonnant pour Claire Desmares, qui a introduit cette session plénière en soulignant que **l'agriculture et la pêche souffrent des mêmes maux**.

« *Les métiers du vivant sont confrontés à des crises en cascade, baisse de la ressource et des rendements, dépendance aux hydrocarbures, concurrence étrangère déloyale, sans compter le réchauffement climatique.* »

Face à ces multiples crises, l'écologie fait figure d'ennemi à abattre, alors qu'elle n'y est pour rien. Au contraire, c'est bien elle qui, depuis plusieurs dizaines d'années, alerte sur ces modèles à bout de souffle, et appelle à une transition vers **des modèles respectueux de la terre, de la mer, et de celles et ceux qui en vivent**.

Dans ce contexte, Claire Desmares a rappelé que les écologistes se tiennent aux côtés de ces professions. « **On ne pourra pas sauver l'environnement sans les métiers du vivant, et réciproquement** ». Car favoriser la petite pêche côtière, c'est créer 2 à 3 fois plus d'emplois que les chaluts industriels. De même, reprendre les champs aux machines, c'est faciliter la transmission des fermes et l'installation pour enrayer la chute du nombre d'agriculteurs.

« **La pêchéologie est l'avenir de la pêche ; l'agroécologie est l'avenir de l'agriculture ; l'écologie est l'avenir des métiers du vivant.** »

### Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : [claire.desmares@bretagne.bzh](mailto:claire.desmares@bretagne.bzh)

Loïc Le Hir : [loic.le-hir@bretagne.bzh](mailto:loic.le-hir@bretagne.bzh)

Julie Dupuy : [julie.dupuy@bretagne.bzh](mailto:julie.dupuy@bretagne.bzh)

# BUDGET RÉGIONAL 2024

Vote: **CONTRE**

Alors que l'exécutif se targue de placer la transition écologique au cœur de son programme, le vote sur le budget nous donne l'occasion de mesurer l'ancrage réel de ces déclarations. Le résultat de nos calculs est sans appel : le compte n'y est pas.

Claire Desmares a dénoncé le décalage entre l'affichage public de l'exécutif, et les financements alloués : **seuls 2% du budget de la région seront consacrés à la "Transition écologique et climatique"** (Mission 6). Pire, **cette part est en baisse de 1%** par rapport au budget de l'an dernier. La dynamique de la Région Bretagne est donc loin d'être alignée sur l'urgence écologique.



La biodiversité connaît une érosion sans précédent ? Elle devra se contenter de 0,28% du budget cette année. Les canicules s'intensifient ? Le budget consacré à l'eau perd 1,4 millions d'euros. **La réponse politique de l'exécutif régional aux catastrophes qui nous touchent a de quoi inquiéter** les bretonnes et les bretons, déjà largement sujets à l'éco-anxiété.

« Disons le tout net : Les transitions environnementales et climatiques sont le parent pauvre de la politique régionale ». Les programmes agriculture et pêche sont tout aussi décevants, nous sommes néanmoins le seul groupe de gauche à nous y être opposés.

Nous avons donc voté contre ce budget, tout comme l'ensemble des groupes d'opposition, à l'exception du groupe centriste Nous La Bretagne qui s'est abstenu, permettant au budget d'être finalement approuvé par le Conseil régional.

Vote: **POUR**

## PLAN D'ADAPTATION FACE AU RECU DU TRAIT DE CÔTE

Le recul du trait de côte oblige les collectivités bretonnes à repenser les infrastructures côtières de la région. La feuille de route votée lors de cette session, invite à systématiser l'intégration de l'érosion côtière dans les politiques d'aménagement du territoire, **en préférant la relocalisation des activités à l'endiguement**. La mer monte, il y a urgence à s'adapter.



# FEUILLE DE ROUTE HALIEUTIQUE (1/2)

**112 pages, aucune mention de la petite pêche.** Censée accompagner la filière en crise, la feuille de route halieutique présentée par **l'exécutif refuse de rompre avec le modèle industriel, embarquant pêcheurs et océans dans sa dérive.** Julie Dupuy est intervenue pour dénoncer l'influence des lobbies de la pêche industrielle sur la politique régionale.

La première "fiche action" de la feuille de route donne le ton : l'exécutif s'attaque ici aux règles européennes, pour permettre le financement de nouveaux navires hauturiers par le contribuable, et augmenter la capacité de charge des bateaux. **L'objectif est à peine caché : pêcher toujours plus, sous couvert de décarbonation de la filière.**

Les réglementations ciblées ici par l'exécutif ont été mises en place en 2005, précisément pour éviter la situation de surpêche des années 90. Si la Région Bretagne ne s'est pas gênée pour les contourner par le passé, **une révision de ces règles européennes enfermerait la pêche bretonne dans le modèle du chalut de fond pour une trentaine d'années supplémentaires.**

La feuille de route halieutique déroule ainsi un tapis rouge à la pêche au chalut, malgré ses **performances économiques et environnementales médiocres.**

## D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE,

le ratio d'emplois par poisson pêché des chalutiers industriels laisse à désirer. **Ces navires créent 1 emploi pour 100 tonnes de quotas distribués, là où un bateau utilisant les arts dormants (ligneurs, caseyeurs...) en crée 3.**

*« Il est totalement mensonger de dire que l'on veut plus de pêcheurs et de pêcheuses demain, et de subventionner le modèle industriel. »*

## D'UN POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE,

pas de surprise, la pêche au chalut est une catastrophe. **Les chalutiers de plus de 12 mètres sont responsables de 84 % des débarquements issus de stocks surexploités.**

La dernière étude de l'Ifremer conclut qu'à cause de cette pêche, seule la moitié des volumes pêchées est exploitée durablement.

Malgré ce bilan déplorable, l'exécutif affirme que sa feuille de route est au service de la pêche durable. Comment ? Grâce à l'hydrogène. **Pêcher plus, mais pêcher "zéro carbone".** Un pari dangereux pour Julie Dupuy qui rappelle que **« l'hydrogène est encore une technologie immature. Il n'est pas sérieux de faire reposer l'avenir de la pêche bretonne là-dessus ».**



# FEUILLE DE ROUTE HALIEUTIQUE (2/2)

Alors qu'il est question à 34 reprises des "navires hauturiers", **la petite pêche est la grande absente de cette feuille de route**. C'est seulement sous la pression des pêcheurs, associations et citoyen.nes mobilisé.es, que le vice-président à la mer et au littoral, Daniel Cueff, s'est finalement résolu à publier, en dernière minute, un amendement rectifiant ce qu'il qualifie "d'oubli" dans la presse.

Un "oubli", donc, qui reflète surtout **un manque de concertation en amont**, comme l'a souligné le CESER. Car **si l'exécutif avait pris soin d'interroger les acteurs dans leur diversité, la feuille de route aurait une toute autre allure :**

## A L'ECOUTE DES ELU.ES LOCAUX,

la feuille de route aurait défendu une pêche de proximité, ancrée dans les territoires, en proposant des actions pour **encourager les circuits courts de distribution**.

## A L'ECOUTE DES SCIENTIFIQUES,

la Région aurait proposé des mesures de **déchalutisation progressive et accompagnée**, seule voie d'avenir pour une pêche durable, comme le conclut les chercheurs à l'origine du rapport "Changer le cap"

## A L'ECOUTE DES PECHEURS ET PECHEUSES,

l'exécutif aurait appliqué **plus d'éco-conditionnalités aux aides pour la pêche**, afin de prioriser les arts dormants, comme le demandent les Ligneurs de la pointe de Bretagne, et l'association Pleine Mer.

## A L'ECOUTE DES CITOYENS ET DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

l'exécutif aurait pris des mesures **contre la déforestation des écosystèmes marins par des bateaux-usines**, comme le réclame les 41 000 signataires de la pétition.

Toutes ces propositions sont au cœur de **la pêchécologie** que nous défendons !

Ces "**oubliés**" se sont mobilisés à Saint Malo, en marge de la session plénière, pour alerter sur la mainmise des industriels sur le secteur de la pêche et demander le retrait de la feuille de route halieutique. Malgré cette mobilisation, **les élu.es du Conseil régional ont préféré continuer d'offrir un avenir à la pêche industrielle en Bretagne, aux dépens des pêcheurs artisans et des océans**.

# VOEU POUR SOUTENIR LES PÊCHEURS AU SEIN DE LA CEINTURE BLEUE

REJETÉ

Depuis 1956, une dérogation au droit commun autorise les chalutiers à racler les fonds marins à moins de 3 milles nautiques des côtes des îles d'Houat et Hoëdic, par dérogation à l'interdiction définie à l'article D.922-16 du code rural et de la pêche maritime.

Inquiets face à la dégradation des écosystèmes et des ressources halieutiques, les maires d'Houat et Hoëdic travaillent à **un projet de "ceinture bleue" qui implique la fin de la dérogation de chalutage à proximité des côtes**. Ce projet, initialement porté par le groupement des pêcheurs artisans houatais depuis les années 70, vise à repeupler les fonds marins, aussi bien en quantité qu'en variété d'espèces.

L'enjeu de la ceinture bleue est double : **protéger les écosystèmes marins** et **relancer des activités permettant de faire vivre les îles**. Soutenu par les pêcheurs de l'archipel, ce projet est le parfait exemple pour démontrer qu'il est possible de **concilier activité économique et préservation du milieu**.



Dans ce contexte, **Julie Dupuy a soutenu la demande des pêcheurs houatais de mettre en place une zone sans chalut sur 1 mille nautique à minima autour des îles d'Houat et Hoëdic**.

Fidèle à leur ligne, Daniel Cueff et la majorité de Loïc Chesnais Girard ont repris l'argumentaire des lobbies de la pêche industrielle. Les pêcheurs et élus locaux ont été accusés de vouloir privatiser une zone de pêche, alors qu'ils **demandent simplement à bénéficier du même statut de protection que le reste du littoral breton**.

**Le monde à l'envers...**

# Question orale :

## « QUEL MODÈLE DE PÊCHE POUR L'AVENIR ? »

La Compagnie des pêches de Saint-Malo a annoncé son intention d'investir 15 millions d'euros pour exploiter l'Annelies Ilena, le plus grand chalutier pélagique du monde. Petite présentation de ce breton d'adoption :

### “NAVIRE GEANT”

Avec ses 145 mètres de long, et 24 mètres de large, ce navire correspond à 13 fois la taille moyenne d'un chalutier français.

### “NAVIRE USINE”

Loin du modèle artisanal, la vocation de ce navire est de produire des millions de kilos de pâte de poisson à son bord pour la fabrication de surimi.



### “NAVIRE DE L'ENFER”

C'est le surnom que lui avaient donné les pêcheurs Mauritaniens en raison de ses pratiques de pêche destructrices et ravageuses.

**Au-delà du coup porté à la biodiversité par ses techniques de pêche intensives, l'impact carbone d'un tel navire-usine laisse à désirer.** Trop gros pour débarquer à Saint-Malo, la marchandise de l'Annelies Ilena sera déchargée aux Pays-Bas pour ensuite être transportée en camion réfrigéré jusqu'à l'usine de surimi malouine.

L'arrivée de ce géant de mer au profit de la compagnie des pêches de Saint-Malo vient gravement écorner l'image de la pêche bretonne. Avec ses 400 000 kilos de merlan bleu capturés par jour, **l'Annelies Ilena pêche plus en une journée, que les petits pêcheurs en plusieurs dizaines d'années.** Une telle capacité de production le chalutier devra très certainement demander une augmentation de quotas.

Loïc Le Hir a dénoncé le caractère injuste de cette situation :

**« Qu'en pensent les pêcheurs du Golfe de Gascogne, qui restent à quai depuis le 20 janvier pour préserver les cétacés, pendant que des navires usines, en total décalage avec les enjeux actuels, vident les océans ? »**


Face à l'avancée de la pêche industrielle en Bretagne, il a demandé à l'exécutif **comment la Région entend protéger les artisans pêcheurs des conséquences de ce modèle ?** Le vice-président à la mer et au littoral, M. Cueff, n'a apporté aucune réponse sur le fond, préférant dissenter sur la pêche à la morue.

# Question orale :

## « DÉFAUT D'INFORMATION DE LA COMMISSION PERMANENTE »


Alors que la Région Bretagne persiste à soutenir le projet de construction de port géant dans le Sultanat d'Oman qui entraînerait l'importation massive de poissons en Bretagne, nous avons cherché à faire la lumière sur le jeu caché de l'exécutif.

En mai 2023, alors qu'il était demandé aux conseillers régionaux d'autoriser Lorient Agglomération à verser une aide de 225 000€ à ce projet climaticide, **les élu.es ont été victimes d'un défaut d'information manifeste**. A l'époque, le document présenté par le vice-président à la mer et au littoral, Daniel Cueff, indique que la SEM Lorient Keroman était encore majoritaire dans la SAS Ker-Oman à hauteur de 80%.



Cette information était en réalité fautive : le 14 avril 2023, soit un mois avant le vote, **une augmentation de capital a fait chuter les parts détenues par la SEM Keroman dans la SAS Ker-Oman de 80% à 25%, au profit d'actionnaires privés**. L'exécutif nous a donc induit en erreur sur les bénéficiaires de l'aide remboursable sur laquelle nous devons délibérer. Comme le montre Médiapart, c'est au total 725 000 € qui ont été injectés par l'agglomération de Lorient et la région Bretagne dans ce projet dont l'intérêt pour le territoire n'est pas étayé.

L'histoire ne s'arrête pas là. Lors de la session de décembre, nous avons donné l'occasion à l'exécutif de faire amende honorable, mais celui-ci a nié le défaut d'information. Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SAS Ker-Oman étant public, il est apparu que **Daniel Cueff a bel et bien menti pour protéger un projet néfaste socialement, économiquement, et écologiquement**.



Lors de cette nouvelle session, nous avons donc posé la question à Daniel Cueff: **“Pourquoi persisté à mentir aux membres de cette assemblée régionale, alors même que les documents publics de la SEM Keroman indiquent l'inverse de ce qu'avance l'exécutif ?”**

Cette fois, **M. Cueff a changé de réponse**. Il rejette désormais la faute sur Lorient Agglomération, qui a transmis des documents non actualisés, plutôt que de reconnaître que la Région aurait dû s'assurer de la validité des informations. Il a, de surcroît, **menacé de porter plainte contre Claire Desmares pour diffamation**. Rappelons qu'Anticor vient de déposer un signalement pour détournement de fonds publics auprès du procureur de la République de Lorient, dans le cadre du projet Ker-Oman et que le dossier est loin d'être clos.



# ORIENTATIONS AGRICOLES

A en croire les slogans et les discours de l'exécutif, **nous partageons un objectif : faire de la transition agroécologique une priorité en Bretagne**. Les orientations agricoles exposées lors de cette session trahissent néanmoins un cruel manque de volonté de la part de la majorité. Claire Desmares est intervenue pour rappeler que **les mots ne suffisent pas, c'est d'actes dont la Bretagne a besoin**.

## CÔTÉ CULTURES

L'exécutif affirme viser la sortie des pesticides de synthèse en 2040. Seule proposition concrète derrière cette déclaration : une expérimentation zéro pesticides qui ne concernera que 3 EPCI bretonnes cette année. **La sortie des pesticides ne pourra être généralisée sans plan d'action précis et chiffré**, en commençant par massifier les aides au désherbage mécanique, et les MAEC accompagnant les réductions de pesticides.

De plus, dans ce document détaillant les orientations agricoles de la Région Bretagne, aucune mention des algues vertes, ni des taux de nitrates. Là encore, l'exécutif affirme simplement soutenir la substitution des engrais de synthèse par des engrais organiques, **sans plan concret**. « Les acteurs n'ont pas besoin "d'encouragements", ils ont besoin d'appels à projets, de structuration de filière, de subventions, et d'évaluation des politiques menées. »

## CÔTÉ ÉLEVAGE

Les orientations agricoles régionales continuent de faire la part belle au modèle industriel. Reconnaisant **la dépendance de l'élevage breton aux importations de protéines végétales**, l'exécutif se tourne vers une relocalisation de ces cultures en Europe.

C'est pourtant à l'échelle de la ferme et des champs que la relocalisation protéinique doit avoir lieu, pour véritablement sortir les élevages de la dépendance. Comment ? **En passant à un système herbager, et donc en engageant la baisse du cheptel hors sol**, comme le montre l'étude de Solagro commandée par l'exécutif, et dont nous réclamons la publication.

« **'Nourrir le monde' ne doit plus être le mantra et le seul horizon de l'agriculture bretonne. Je préfère avant tout que nos agriculteurs-ices puissent nourrir leur famille, qu'on nourrisse la Bretagne, et qu'on contribue à notre juste part au marché français et européen, en respectant les limites naturelles de notre territoire** »



# MODIFICATION DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET)

Vote: CONTRE

Après l'annulation de la première version du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) devant la justice pour son manque de clarté et de prescription, l'exécutif nous a soumis une nouvelle version qui est annexée au SRADDET. Loïc Le Hir ne cache pas sa déception.

La stratégie de l'exécutif en matière de gestion des déchets se concentre en effet sur l'augmentation de la capacité des unités de valorisation énergétique (UVE), essentiellement des incinérateurs. **Le développement de ces unités nous interroge, tant elles sont coûteuses, sources de nuisances, et sujettes à des normes en évolution permanente.**

**Cette stratégie considère le déchet comme une ressource, et va à rebours de la hiérarchie des modes de traitement.**

Avant de s'intéresser à la valorisation énergétique, nos actions doivent prioritairement viser la réduction des déchets à la source, et encourager le réemploi, et le recyclage. Certaines mesures proposées dans ce nouveau PRPGD apparaissent en ce sens intéressantes, mais sont **loin d'être assez prescriptives et ambitieuses pour atteindre le zéro déchet en 2040.**



PLAN BIO

Vote: POUR

Le plan bio présenté par l'exécutif lors de cette session s'apparente davantage à **un exposé des mesures déjà en place**, qu'à un véritable plan d'action pour l'année à venir.

S'il est vrai que la Bretagne s'est montrée plus ambitieuse que les autres régions en 2023, nous attendions un plan enrichi de nouvelles propositions pour 2024. Seule nouveauté, la modalité AGRI bio "résilience" n'est pas suffisante pour parler d'un véritable "plan de soutien à la bio". **L'agriculture biologique mérite la mise en œuvre de nouvelles mesures d'accompagnement, avec un financement dédié.**

Malgré ce manque d'ambition, nous avons voté en faveur de ce bordereau pour encourager l'exécutif dans ce sens.

## EN BREF

### SOUTIEN À LA CEINTURE BLEUE

Au printemps, nous continuerons à soutenir le projet de ceinture bleue en nous rendant à Houat pour rencontrer le maire et les pêcheurs porteurs de ce beau projet. Embarquez avec nous sur les réseaux sociaux !

### DÉSARMONS LA PÊCHE INDUSTRIELLE

En marge de la session plénière, Claire Desmares s'est joint aux pêcheurs, associations, et citoyen.nes mobilisé.es contre l'Annelies Ilena et la pêche industrielle. Elle était accompagnée de Marie Toussaint et Caroline Roose, députées européennes, ainsi que Yan Soulabaille et Caroline Roger Moigneux, élu.es départementaux, et le groupe local des Écologistes de Saint-Malo.

**Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.**

Vous pouvez assister aux sessions plénières du Conseil régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 17, 18 et 19 Avril 2024. Pour y assister, envoyez un mail à : [mediation.citoyenne@bretagne.bzh](mailto:mediation.citoyenne@bretagne.bzh) et contactez-nous, nous viendrons à votre rencontre.

**Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :**



**Collaborateur :**

Fabien Randrianarisoa  
[fabien.randrianarisoa@bretagne.bzh](mailto:fabien.randrianarisoa@bretagne.bzh)